

# Causerie militaire : cours de répétition des régiments d'infanterie de la Ire et Ile divisions en 1892 : de la discipline de feu et de la discipline de marche

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **37 (1892)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348224>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

275-277 de l'édition de Paris), a tenu compte, bien que dans une mesure qui aurait pu avoir plus de largeur, des explications ci-dessus. La reproduction textuelle des paroles de Napoléon à Ste-Hélène justifiant Jomini eût avantageusement complété l'intention équitable de l'illustre historien du *Consulat et de l'Empire*.

Réd.



### Causerie militaire.

**Cours de répétition des régiments d'infanterie de la I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> divisions en 1892. — De la discipline de feu et de la discipline de marche.**

Ces cours de répétition ont consisté en une période préparatoire, suivie d'une période plus courte de manœuvres à double action. Tour à tour on a vu marcher l'un contre l'autre les régiments 4 et 5, aux environs de la Côte-aux-Fées, 3 et 7 sur le plateau vaudois, entre Yverdon et Payerne, 2 et 8 de Ste-Croix à Baulmes, par l'Auberson. Le régiment 4 a manœuvré dans les Alpes, au Grand-St-Bernard et dans le val d'Entremont; le régiment 6 dans le Jura neuchâtelois.

Ces exercices à double action ont exigé, y compris les marches de concentration et le licenciement, cinq à six jours. Les cours ayant été pour la troupe d'une durée de 16 jours, 10 seulement ont pu être consacrés à la période préparatoire. Cependant la besogne ne manquait pas; il y en avait même à revendre. Pour les hommes, et même pour les cadres en grande partie, surtout les officiers, tout était à apprendre car tout était nouveau. Un règlement d'exercice pour l'infanterie, différant absolument de celui jusqu'alors en usage, venait d'être élaboré; un fusil à maniemment également inconnu venait d'être délivré. Il fallait donc en 10 jours se familiariser avec l'un et l'autre, et quoique les dispositions réglementaires nouvelles soient d'une exécution très simple, réalisant à cet égard un incontestable progrès sur les précédentes, quoique le maniemment de l'arme modèle 1889 soit des plus aisés, il serait téméraire de déclarer « instruits », malgré leur travail et la bonne volonté qu'ils y ont mise, les hommes des huit premiers régiments d'infanterie. Ils ont été dégrossis; ils ont appris à se servir à peu près de leur fusil; ils ont ébauché, aussi bien qu'il leur était possible de le faire, le règlement de 1891, dont ils n'avaient aucune idée; c'est tout. Le résultat acquis est énorme déjà, si l'on songe à la période d'instruction si

courte ; il est peu de chose si l'on réfléchit à ce que les hommes devraient savoir, à ce qu'il est nécessaire, indispensable qu'ils sachent.

Il faut donc reconnaître qu'en portant au tableau des écoles des cours de régiment cette année-ci, et en décidant que ces cours comporteraient des manœuvres combinées de plusieurs jours, le département militaire fédéral n'a pas été très heureusement inspiré. Sans doute les occasions données aux officiers supérieurs de conduire leurs unités sur le terrain sont rares, trop rares, sans doute il ne faut négliger aucune de celles qui se présentent, mais encore aurait-il été bon de se rappeler que l'année était exceptionnelle, et que des circonstances spéciales comportent des mesures spéciales. On ne lit pas avant d'avoir appris l'a, b, c ; on ne plonge pas au-delà de son fond avant de savoir nager ; on n'exécute pas de manœuvres de régiment avant de connaître son école de soldat, son école de section et son école de compagnie.

Il ne faut pas vouloir l'impossible, et c'est le vouloir que chercher à tout apprendre et à tout faire en même temps. A chaque jour suffit sa peine, dit un sage proverbe. Puisqu'il y avait un si grand nombre d'innovations et de si importantes à inculquer aux gradés et aux soldats, c'était le cas de se contenter de cours de bataillon et d'abandonner les manœuvres de régiments combinés à des temps plus propices.

Il y avait à cela un double avantage. On gagnait plusieurs jours pour ce que l'on peut appeler l'instruction primaire de la troupe, l'école du soldat, l'école de section, qui sont le fondement de la discipline, l'école de compagnie aussi, qui développe le soldat au point de vue de la méthode de combat. On a beau dire qu'il faut surtout s'adresser au bon sens du soldat, à son intelligence, ce n'est pas suffisant ; il faut encore la répétition, les mêmes exercices plusieurs fois renouvelés, à plus ou moins longs intervalles. Sinon malgré tout son bon sens et toute son intelligence, le soldat aura tôt fait d'oublier dans la vie civile ce qu'il n'a qu'imparfaitement appris sous les drapeaux. Notre ancien système d'instruction allait trop loin, il voyait par trop dans la répétition l'âme de l'instruction. Mais si l'on revient aujourd'hui de cette erreur, il importe de ne pas sauter de l'autre côté de la selle, de ne pas tomber dans l'excès contraire.

L'autre avantage est peut-être plus sérieux encore. On ne risquait pas de compromettre la discipline de toute une troupe en obligeant celle-ci à des exercices d'ensemble pour lesquels elle

n'était pas préparée. Il est permis d'exiger des soldats tout ce qu'ils sont capables de donner ; il est dangereux, il doit même être interdit d'exiger plus que ce que l'on peut à juste titre attendre d'eux. Or, il est impossible qu'une troupe insuffisamment instruite sur la place d'exercice, manœuvre avec ordre et ensemble sur le terrain. On ne peut attendre cela d'elle, il ne faut donc pas l'exiger.

Force est dès lors aux supérieurs de tenir moins ferme les rênes de la discipline, de renoncer à la correction de certains mouvements, à l'ordre parfait dans l'exécution de certains commandements. Ils sont obligés de se contenter de ce qui n'est qu'à moitié bien et rien n'est plus préjudiciable au sentiment que les soldats doivent conserver de leur devoir. Ils prennent l'habitude de cet espèce de relâchement, l'à peu près leur suffit, les satisfait ; et c'est ainsi qu'une troupe de bonne qu'elle aurait pu être devient une troupe médiocre.

Toutefois les manœuvres de régiment n'ont pas été qu'inutiles. Elles ont comporté leurs expériences ; des fautes ont été commises, et les fautes, quand on sait les reconnaître, sont encore ce qui instruit le mieux. Puis elles ont permis de constater ce que nous disions plus haut, que les dix jours du cours préparatoire ont été insuffisants pour inculquer au soldat ce qu'il aurait dû apprendre, ce qu'il devrait aujourd'hui savoir ; on peut donc espérer qu'une autre fois on sera plus sage, et qu'on se rappellera, pour l'appliquer en toutes circonstances, car c'est un principe, que l'essentiel n'est pas de faire beaucoup mais de faire bien.

L'insuffisance de l'instruction du soldat, concernant le manie-ment du nouveau fusil et son emploi technique ne doit pas inquiéter. A cet égard, l'homme apprend autant dans la vie civile que sur le rang. Grâce au goût du tir et aux sociétés de tir dont tout soldat doit faire partie, les hommes auront bientôt acquis ce qui leur manque. Après les tirs du printemps prochain, leur instruction de tireur sera faite ; le fusil modèle 1889 leur sera aussi familier que leur était le Vetterli.

En revanche, l'emploi tactique de l'arme, en autres termes, la discipline du feu, laisse beaucoup à désirer. A cet égard, les hommes ne sont pas assez dans la main de leurs chefs ; ils ne se contiennent pas, ne sont pas suffisamment ménagers de leurs cartouches. Tant qu'on est sur la place d'exercices, avec des cibles devant soi, tout va bien. Mais il suffit d'un petit combat d'avant-postes dans un exercice de compagnie contre compagnie pour

que la situation change. On s'excite, on s'énerve aussi, on oublie qu'il ne faut tirer qu'au commandement, et parce que l'on voit devant soi un ennemi qui se sert de ses armes, on se croit obligé de le recevoir avec un bruit d'enfer.

Cette manière de faire est dangereuse, et plus les armes sont perfectionnées, plus est rapide leur maniement en vue du feu, plus aussi s'accroît le danger. L'abus du tir et la perte de munitions qui en résulte est ce qu'il faut craindre le plus. Avec un fusil qui sans hâte de la part du tireur permet de lancer 15 projectiles à la minute, la provision de 150 cartouches que le soldat porte sur lui est vite épuisée et comme le ravitaillement dans la ligne de feu est impossible, que deviendra le soldat lorsqu'au moment décisif d'une attaque il doit ébranler la ligne ennemie par un vigoureux feu de magasin ? Sans cartouche, sans moyen de combattre efficacement, il ne sera qu'un être inutile dévoué à la mort.

Pour parer au péril, il est un seul moyen : une sévère discipline de feu. Ne tirer qu'au commandement, ayant toujours, sauf ordre contraire, son magasin fermé, de manière à ne pouvoir utiliser l'arme qu'en chargeant coup par coup, ménager ses cartouches dans la première période du combat, aux grandes distances du tir individuel, pour en avoir le plus grand nombre en réserve au moment décisif, voilà les préceptes que le soldat doit continuellement avoir présents à l'esprit. Ce sont les sages dispositions du règlement ; il doit s'en pénétrer. Pour cela, il faut multiplier pour lui les exercices de combat à double action d'unités restreintes, compagnies, bataillons, dans lesquelles il pourra mieux que dans de grandes manœuvres acquérir cette discipline absolue, aujourd'hui plus que jamais nécessaire dans la ligne de feu. Quand le soldat saura s'y plier dans les combats de petites unités, de telle sorte qu'elle devienne pour lui comme une seconde nature, alors il saura la pratiquer également dans les combats plus importants de troupes combinées.

Il est un autre point de vue, non moins important, auquel il faut se placer pour regretter l'abus du tir dans notre infanterie : c'est le point de vue de l'offensive.

L'infanterie est faite moins pour tirer, que pour avancer. Son objectif doit être de gagner les positions ennemies et de les occuper. La marche en avant, voilà son but ; le tir n'est qu'un moyen, le moyen de vaincre la résistance de celui qui s'oppose à cette marche en avant, le moyen de renverser l'obstacle qui se



dresse devant elle. Une infanterie qui tire quand elle pourrait avancer est une infanterie qui oublie son devoir, à moins qu'elle ignore le rôle qui lui incombe, auquel cas elle est une infanterie mal instruite.

Notre règlement insiste pour que le soldat s'inspire de l'esprit d'offensive. Autant que possible le combat doit être mené offensivement, dit-il. Et ce principe, il y revient sans cesse, il le rappelle, il voudrait que du haut en bas de l'échelle hiérarchique, la troupe s'en imprégnât, en fît son credo, qu'il devînt pour elle quelque chose d'instinctif auquel elle ne pût pas ne pas obéir. Mais malgré l'insistance du règlement, et quoique chacun reconnaisse cette obligation de l'offensive et soit prêt à s'y conformer, on en comprend mal l'application. Les dernières manœuvres en ont fourni maints exemples.

Deux bataillons marchaient un jour l'un contre l'autre sur la même route. Ils étaient séparés par une colline assez escarpée au sommet peu étendu, dos d'âne de 50 à 100 mètres de largeur tout au plus. De chaque côté la route longeait en pente douce le flanc de la colline, dans une direction presque parallèle à la crête. De part et d'autre, les bataillons avaient détaché en avant, pour se couvrir, une compagnie chargée du service de sûreté. Les éclaireurs et les sections de pointe se rencontrèrent juste au haut de la colline, séparées l'une de l'autre de moins de 100 mètres.

Le mouvement à exécuter s'imposait. La première des deux sections qui avait aperçu l'ennemi aurait dû se jeter en avant et le bousculer à l'aide d'une vigoureuse charge à la bayonnette. Elle serait tombée ainsi sur le flanc des sections ennemies qui suivaient la route et y aurait facilement porté le désordre. Il n'y avait rien à risquer à cette attaque, une compagnie se trouvant à proximité pour l'appuyer, et d'autre part, l'effet moral qu'elle aurait produit sur un ennemi surpris, que sa position en contrebas mettait encore en état d'infériorité, n'aurait permis à celui-ci qu'une résistance peu efficace.

Au lieu de cela, de part et d'autre, les officiers commandèrent : à genou et ouvrirent le feu. La distance, nous le rappelons n'était pas de 100 mètres. Des juges de camp s'interposèrent et mirent fin à ce combat ridicule.

Autre exemple :

Le régiment 3 chargé de défendre le passage de la Mentue contre le régiment 7 couronnait à mi-côte les hauteurs qui do-

minent le pont de Donneloye. A l'aile gauche, le bataillon 9 attendait en réserve. Les hommes étaient à terre, leurs armes à leurs côtés, insouciant, quoiqu'insuffisamment gardés. Tout à coup, derrière une haie, à quelque cent mètres, éclate un violent feu d'infanterie. C'était une ou deux compagnies du bataillon 19 qui l'avaient surpris et le mitraillaient à bout portant. Le bataillon sauta sur ses armes, et le combat se rétablit.

Evidemment les compagnies du bataillon 19 avaient été mal inspirées. Puisqu'elles avaient pu approcher aussi près, ce qu'elles auraient dû faire, c'était jouer de la bayonnette, se précipiter sur ses ennemis étendus et les mettre à l'aide d'une charge énergique dans l'impossibilité de se servir de leurs armes et de rétablir le combat.

Il serait facile de multiplier les exemples. Ceux-ci suffisent pour montrer que les dispositions dans nos règlements sur le combat de l'infanterie, recommandant l'offensive, sont mal comprises, qu'officiers et soldats n'en ont pas saisi la portée pratique. Oui, notre fantassin se repose trop sur son fusil; il oublie que ce qui lui permettra surtout de remporter la victoire ce sont ses jambes et ses poumons grâce auxquels il peut se porter en avant sur les positions qu'occupe l'adversaire et qu'il n'atteindra jamais s'il s'arrête à chaque pas pour tirer. Un bon fusil, c'est quelque chose; le courage et la volonté d'aller de l'avant c'est mieux. Puissent nos officiers, nos officiers subalternes surtout, dont le rôle croît en importance avec le progrès des armes à feu portatives, s'en souvenir !

\* \* \*

Puisque nous en sommes à parler des officiers subalternes, il est une autre question sur laquelle nous croyons utile d'attirer leur attention : celle de la discipline de marche.

On se rappelle les critiques émises en 1890 par la *Berner-Zeitung* au sujet des marches de quelques bataillons de la I<sup>re</sup> division. Ces critiques avaient soulevé dans le canton de Vaud dont les troupes étaient visées un concert de protestations. Ces protestations étaient d'ailleurs justifiées par l'exagération des critiques et par le ton sur lequel elles avaient été formulées. On sentait le désir d'être désagréable à quelqu'un. Au reste on fit de vaines recherches pour en découvrir l'auteur; il se tint dans le mutisme le plus complet si ce n'est le plus courageux. On accusa un officier suisse-allemand, Bernois, sauf erreur. Pour nous, nous

avons toute raison de croire que l'auteur de l'article de la *Berner-Zeitung* écrit ses correspondances plus près du Haut-lac dans le bassin du Léman que près de l'Aar, et que ses mobiles furent moins l'intérêt de l'armée que des intérêts politiques.

Quoiqu'il en soit, et sans allonger sur ce sujet, force est de reconnaître que les critiques formulées n'étaient pas toutes sans fondement. De même, lorsque récemment nous avons lu dans un journal français, *la Revue du cercle militaire* des observations sur la marche du bataillon de carabiniers n° 1 de Bouveret à Val d'Illiers, observations conformes à certains égards à celles de la *Berner-Zeitung*, nous avons dû admettre que tout en elles n'était pas œuvre d'imagination.

Il est incontestable que dans plusieurs de nos bataillons de la I<sup>e</sup> division, la discipline de marche laisse à désirer. Cependant elle est de la plus haute importance pour les opérations militaires, les longueurs des colonnes et la régularité du pas étant le point de départ des calculs de marche pour les grands corps de troupe, leur concentration en un lieu donné à une heure donnée, les croisements de colonnes, les à-coups dans la marche sur une même route d'armes différentes, etc., etc. Ajoutons à cela les fatigues résultant pour le soldat d'une marche irrégulière, les dangers d'une surprise dans un moment où les rangs sont en désordre, et l'on avouera que l'on ne saurait être trop scrupuleux dans l'observation d'une stricte discipline de marche.

Si jusqu'ici nous ne l'avons pas obtenue, la faute n'en revient pas avant tout aux hommes. On peut exiger d'eux beaucoup. Pour qui sait les prendre, on est étonné parfois de l'application qu'ils mettent à obéir, et à exécuter le plus correctement possible les commandements qui leur sont donnés ; on rend hommage à leur désir de bien faire ; on admire chez ces milices non entraînées, depuis dix ou douze jours à peine sous les armes, leur endurance, leur résistance à la fatigue. Non, la troupe est généralement bonne ; les responsables, se sont les officiers, les officiers de troupe surtout, les chefs de compagnie, plus particulièrement les chefs de section. Ils ne savent pas, plus souvent ils n'osent pas, en matière de discipline exiger de leurs hommes ce qu'ils pourraient exiger.

Il ne s'agit pas là d'appliquer ce que l'on appelle la méthode allemande, l'officier se tenant systématiquement à l'écart du soldat, distribuant ses ordres avec hauteur, affectant des airs de su-



périorité bête et dominatrice. De tels moyens sont inefficaces avec les milices suisses. Ce qu'il faut à l'officier, c'est prêcher d'exemple, montrer à sa troupe, sans en avoir l'air, qu'il a des devoirs et des exigences de son grade une connaissance sérieuse et qu'il connaît son affaire, s'intéresser à ses hommes, ne jamais leur permettre de transiger dans la plus petite mesure avec les obligations du service, mais leur éviter avec soin toute fatigue inutile, toute corvée sans raison ; faire preuve de tact, montrer aux soldats, que tout en exigeant d'eux la soumission qu'ils doivent à un supérieur, on n'oublie pas l'égalité des conditions civiles ; le tact de l'officier suisse consiste à savoir exiger du soldat l'obéissance absolue sans porter atteinte à la dignité du citoyen ; l'officier doit faire respecter en sa personne : l'individu par ses qualités morales ; le soldat par le respect de son uniforme ; le grade par son savoir et le sérieux avec lequel il en remplit les obligations.

Il est encore d'autres qualités, et des qualités essentielles que l'officier doit acquérir, et qui, malheureusement, font trop souvent défaut ou sont insuffisamment développées chez nos officiers subalternes. Les soldats aiment à obéir, mais ils veulent être commandés. L'officier doit en conséquence montrer de la décision dans le commandement ; il doit avoir de la fermeté, de la vigueur, de l'énergie et de la persévérance. Nous avons parlé tout à l'heure des bataillons vaudois ; eh ! bien, l'énergie et la persévérance sont précisément deux qualités que les officiers vaudois ont le plus de peine à développer en eux. C'est un peu le travers de la nation ; mais ce travers on peut s'en corriger, il suffit pour cela de vouloir.

Que les officiers se pénètrent bien de toutes ces nécessités de leur grade, qu'ils se montrent fermes avec la troupe, ce qui n'exclut point la bonté, et fermes avec eux-mêmes, et le maintien de la discipline s'en suivra aussitôt, spécialement de la discipline de marche, plus difficile à obtenir, que celle de la place d'exercice.

Il faut aussi que les chefs de compagnie tiennent en mains leurs lieutenants, exigeant d'eux tous le même sérieux, la même fermeté. Il suffit que le relâchement se manifeste dans une seule section pour qu'aussitôt les autres s'en ressentent, que le maintien de l'ordre y devienne plus difficile, et que la tâche des chefs en soit rendue plus pénible.

Quant à ce moyen que d'aucuns font valoir comme devant

relever le niveau militaire général du corps d'officiers subalternes : augmentation de l'élément campagnard et diminution correspondante de l'élément citadin, nous n'y croyons pas. Il y a de bons officiers de la campagne, il y en a de mauvais; il y a de mauvais officiers de la ville, il y en a de bons. Mais les meilleurs, qu'ils soient de la ville ou de la campagne, seront ceux qui, dans la vie civile, sauront consacrer une partie de leur loisir à développer leur instruction militaire; enfin ceux qui prendront au sérieux la tâche difficile, c'est vrai, mais belle, mais honorable entre toutes, qui leur a été confiée.



### Défense du Gothard.

#### *Une marche du bataillon 87 d'Uri.*

Nous avons donné dans le dernier numéro de la *Revue militaire* le récit du combat de la Raina. Après ce combat, les exercices de défense du Gothard se sont terminés par une intéressante marche du bataillon uranien n° 87 à travers le Cavana Pass, qui de Réalp conduit dans le val Bedretto. La hauteur du col, passage aride au milieu des blocs de granit qui émergent de la neige et du glacier de Cavanna, est de 2611 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le 15 septembre, le bataillon avait marché du St-Gothard à Realp; le 16 eut lieu l'ascension du col. Le havre-sac et la capote si peu pratiques pour des marches de montagne avaient été laissés à Airolo. Chaque soldat portait, roulée sur le dos, une couverture de laine, et dans le sac à pain des conserves pour un jour.

A Realp, le cantonnement laissa à désirer; pas un brin de paille. Une fabrique aux murs fissurés, une église abandonnée, quelques granges et ruines fournirent aux hommes leur abri. Ils s'étendirent sur le sol nu, enveloppés dans leur couverture de laine, la tête sur un maigre oreiller de foin. Le jour suivant, à 4 heures du matin, sonna la diane. Le signal du départ fut donné à 5 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> heures.

Le chemin que prit la troupe bifurque de la route de la Furka dans la direction du sud, tout près du village de Réalp. C'est un étroit sentier de montagne ne permettant de marcher qu'à la file indienne. Les dispositions furent aussitôt prises pour organiser cette marche avec ordre et méthode.